

commune de **CANNES (06400)**, au sein d'une copropriété **LE TENERIFE**,
Card Carnot cadastré **Section BH n° 138** pour une contenance de 00ha 04a 00ca :

lot n° 52 : **UN EMPLACEMENT DE PARKING**

situé au sous-sol n°2, portant le n°11 au plan,
 sur les 23/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

UN APPARTEMENT situé au 3^{ème} étage portant le n°3 du plan,
 d'un hall, cuisine, living, trois chambres, salle de bains, WC et deux grands balcons,
 sur les 395/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

ADJUDICATION JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026 à 9H

au Palais de Justice de GRASSE (06), 37 avenue Pierre Semard.

Le Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de GRASSE est obligatoire pour enchérir.

OBJET DE : La Société dénommée «**CNP**»
 société anonyme au capital de 258 734
 immatriculée au RCS de Nanterre sous le n°
 512 051 000, dont le siège social est 4, Promenade Coeur
 DESSY-LES-MOULINEAUX (France), Ayant
 Postulant **Cabinet de Maître Valérie**
 avocat Plaidant **Maître Lisa VIETTI**.

OBJET ET DESCRIPTION DES BIENS

Lot n° 52 : - L'appartement (lot n°94) se situe au
 3^{ème} étage en sortant de l'ascenseur. Il se
 compose de :
 - Un hall d'entrée avec placard
 - Une baie-vitrée coulissante donnant
 sur un grand balcon - Séjour avec 2 baies-vitrées cou-
 lissantes sur un grand balcon donnant sur le
 jardin - Une cuisine avec fenêtre -
 Une salle de bains avec baie-vitrée coulissante, don-
 nant sur un grand balcon - Une salle de bains avec
 WC séparé. Au 2^{ème} sous-sol se trouve
 un emplacement de parking (lot n°52).
 La surface totale est de 83.85 m².

SYNDIC : Le cabinet FONCIA AD IMMOBILIER

Ce bien est actuellement **occupé** par le débiteur au
 titre de sa résidence principale.

118.000 €

Mise à prix :

CENT DIX HUIT MILLE EUROS

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées
 dans le cahier des conditions de vente déposé au
 Greffe du JEX immobilier près du TJ de GRASSE le
25 MARS 2025, RG n°25/0032, consultable au Cabinet
 de M^e GINET exclusivement de 10h30 à 12h, au
 Greffe du Juge de l'Exécution immobilier du Tribunal
 Judiciaire de GRASSE, et sur les sites internet :
www.encheresimmobilieres.fr et www.jurisbelair.com

CONSIGNATION : 10 % du montant de la mise à prix
 en un chèque de banque établi à l'ordre de M. le
 Bâtonnier de l'ordre des Avocats, sans que cette
 somme soit inférieure à 3 000 €.

SURENCHERE : Une surenchère est possible durant
 un délai de 10 jours à compter de l'adjudication.

Par le ministère de la SCP Michel ZONINO - Bertrand ZONINO - Pierre Etienne TESSIER,
 Justice à SAINT LAURENT DU VAR, y demeurant Le Cottage - 184 Avenue Paul Cézanne - BP 82 -
 SAINT LAURENT DU VAR les : - Mercredi 26 août 2026 de 11 h à 12 h, - Lundi 31 août 2026 de 14 h à 15 h.